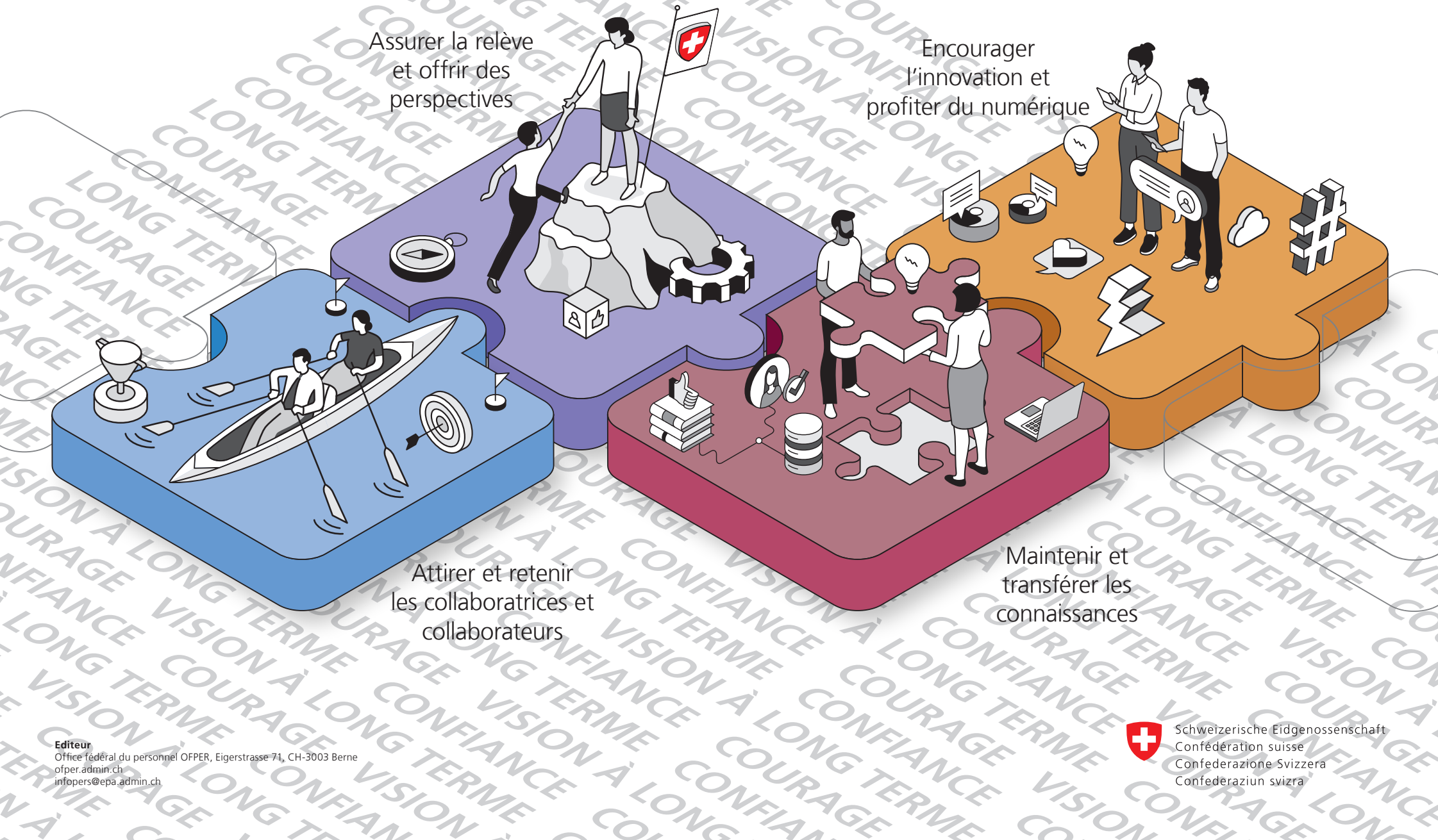


# Stratégie concernant le personnel de l'administration fédérale 2024–2027



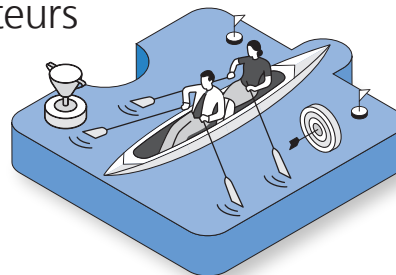
## Stratégie concernant le personnel 2024 – 2027

Avec ses effets de plus en plus marqués sur le monde du travail, l'évolution démographique place l'administration fédérale devant de grands défis. Ces prochaines années, de nombreux baby-boomers quitteront l'administration fédérale pour partir à la retraite. Les générations plus jeunes prennent la relève, avec d'autres points de vue et des attentes différentes. Parallèlement, la numérisation croissante des processus de travail change radicalement les tâches, les profils professionnels et le marché du travail dans son ensemble. Si l'essor du numérique permet de trouver de nouvelles solutions, il transforme aussi les processus et notre manière de travailler ensemble. En outre, les nouvelles possibilités numériques modifient également les attentes de la société et de l'économie à l'égard des services de l'administration fédérale. C'est pourquoi la stratégie concernant le personnel de l'administration fédérale pour les années 2024 à 2027 se concentre sur **l'évolution démographique dans l'environnement de travail numérique**.

L'administration fédérale, en sa qualité d'employeur, entend relever les défis des prochaines années, qu'elle considère également comme une opportunité, et accompagner ses collaboratrices et collaborateurs au cours de cette transformation, en prenant des mesures dans les domaines suivants: **attirer et retenir les collaboratrices et collaborateurs, assurer la relève et offrir des perspectives, maintenir et transférer les connaissances, ainsi qu'encourager l'innovation et profiter du numérique**. En même temps, l'administration fédérale en tant qu'employeur développe de manière ciblée l'environnement de travail, dans l'optique d'une numérisation croissante. Un climat de travail sain, valorisant et positif est la condition sine qua non pour mettre en œuvre avec succès les mesures prévues par la stratégie concernant le personnel. Les supérieures et supérieurs hiérarchiques, mais aussi l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, sont appelés à apporter leur pierre à l'édifice. Ils s'appuient pour cela sur les valeurs et les principes de collaboration adoptés par le Conseil fédéral, à savoir: confiance, courage et vision à long terme.

La politique du personnel de l'administration fédérale est fixée principalement dans le droit du personnel de la Confédération. Elle demeure un fondement solide. Les thèmes classiques de la politique du personnel tels que l'attrait des conditions de travail, le développement du personnel, la diversité, l'égalité, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, la santé et la formation professionnelle initiale restent également à l'ordre du jour.

## Attirer et retenir les collaboratrices et collaborateurs



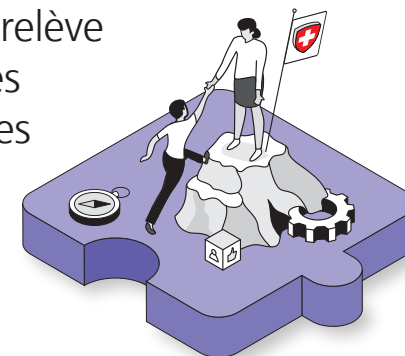
- Nous maintenons notre position favorable sur le marché du travail.
- Nous renforçons nos compétences en matière de recrutement.
- Nous abordons les collaboratrices et collaborateurs potentiels par des canaux appropriés et appliquons des formes de recrutement modernes.
- Nous utilisons le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs - en particulier celui du personnel plus âgé - et leur permettons d'organiser leur carrière professionnelle de manière flexible.

## Maintenir et transférer les connaissances



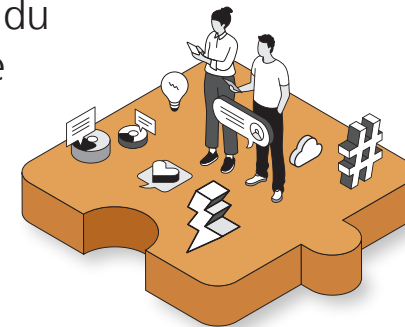
- Nous utilisons les connaissances de notre personnel et les transférons entre les collaboratrices et collaborateurs de tous âges.
- Nous donnons aux collaboratrices, aux collaborateurs, aux supérieures et supérieurs hiérarchiques ainsi qu'aux spécialistes RH les capacités d'utiliser les instruments de maintien et de transfert des connaissances de manière fructueuse.

## Assurer la relève et offrir des perspectives



- Nous utilisons le potentiel de notre personnel, en lui offrant un cadre de travail et de développement tourné vers l'avenir.
- Nous offrons des perspectives à nos collaboratrices et collaborateurs en favorisant la mobilité professionnelle au sein de l'administration fédérale.
- Nous voulons garder le plus grand nombre possible de stagiaires, d'apprenties et d'apprentis après l'obtention de leur diplôme.

## Encourager l'innovation et profiter du numérique



- En appliquant les principes et les valeurs de l'administration fédérale, nous créons un climat de travail propice à l'innovation.
- Nous identifions les développements numériques profitables et les mettons en œuvre dans notre quotidien professionnel.
- Nous misons sur des processus relatifs au personnel harmonisés et standardisés, afin d'augmenter la qualité, l'innovation et les économies d'échelle.